



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-116726>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 25-116726

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-91935

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune du Grau du Roi

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21300133200146

**Ville :** Grau du Roi

**Code postal :** 30240

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 30

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réalisation de travaux de marquage routier sur les voies de circulation et l'ensemble du territoire communal de la ville de Le GRAU-DU-ROI

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233221

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Les prestations donneront lieu à un accord-cadre unique. La durée de l'accord-cadre est fixée à 12 mois maximum à compter de sa notification. L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois. La durée de la période de reconduction est de 12 mois. La reconduction est tacite. Si le pouvoir adjudicateur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il prendra une décision expresse de non-reconduction qui sera notifié au titulaire au plus tard dans un délai de 30 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction de l'accord-cadre. L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique. Le montant maximum annuel de l'accord-cadre en valeur est de : 50 000,00 euros HT

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Nombre d'offres reçues : 10 Date d'attribution : 03/10/25 Marché n° : 2025-07-Mac-022 Aximum ,  
34740 Vendargues Montant Ht : 200 000,00 Euros Renseignements complémentaires : Accord-Cadre  
De Travaux à Bons De Commande d'un an reconductible 3 fois. Le montant mentionné ci-avant  
correspond au montant maximum Ht pour 4 ans

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/10/2025**